

# BRESSON

infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Juillet 2018 n° 30



Actions  
municipales

Grenoble-Alpes  
Métropole

Associations

Brèves

Dossier

État civil

## SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 2	Brèves	p. 8 à 10
Actions municipales	p. 3 à 4	Dossier	p. 11
Grenoble-Alpes Métropole	p. 5	État civil / Urbanisme	p. 12
Manifestations / Associations	p. 6 à 7		



Bresson Infos : " Pouvez-vous faire le point sur les grands chantiers évoqués lors du dernier discours des vœux ? "

Michel REBUFFET : " Comme je le soulignais, il y a déjà six mois, 2017 a été une année de pause dans les investissements et riche en études, réflexions et concertations de toutes sortes, notamment au niveau des travaux de rénovations de la Maison des Associations.

Si certains peuvent estimer que ce dossier a pris du retard, il a bien fallu tout ce temps pour arriver à la meilleure synthèse des options possibles, pour tenir compte des souhaits de chacun, tant au niveau architectural, que de la fonctionnalité de cet équipement et de son équilibre financier.

Il est en tout cas inévitable que ces travaux perturbent temporairement le fonctionnement normal des associations. C'est quelque chose que tout le monde peut comprendre et l'effort demandé sera largement compensé par la qualité de l'outil final au service principal de notre tissu associatif.

La procédure publique d'appel d'offres a permis de retenir début juin une dizaine d'entreprises. Les travaux vont démarrer la dernière semaine d'août, pour une durée de quatre mois, ce qui ne devrait pas perturber les associations plus d'un trimestre.

Autre chantier majeur de cette année riche en travaux dont on parlait depuis longtemps, la relève du réseau d'eau potable du vieux village qui a commencé début juin et qui est entièrement réalisée par Grenoble-Alpes Métropole.

Là encore, nous avons veillé à ce que ces travaux, qui ne peuvent inévitablement que perturber les riverains, engendrent le moins de nuisances possible. Nous sommes à cet égard tout à fait rassurés par la qualité de la concertation avec la Métropole et les soins qu'elle apporte pour réaliser son objectif dans les meilleures conditions.

Notre responsable des travaux suit de très près la conduite de ce chantier, même si la Métropole en assure la direction. La durée des travaux est estimée à quatre mois, pour un achèvement en octobre prochain.

Notre école, qui chaque année bénéficie d'améliorations substantielles, fera l'objet, dès le début juillet, d'importants travaux extérieurs qui permettront de gagner une surface de 66 m<sup>2</sup> pour la cour de l'école maternelle.

Quant à la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de la mairie, celle-ci débutera début septembre pour un mois de travaux "

Bresson Infos : " Qu'y a-t-il de nouveau avec Grenoble-Alpes Métropole ? "

Michel REBUFFET : " Comme vous le savez, la politique métropolitaine tend vers une intégration toujours plus grande des communes dans ce vaste et si divers ensemble urbain, avec tous les jours de nouvelles propositions, réflexions et concertations sur la prise de compétences nouvelles. Notre participation et notre implication dans le groupe ADIS, devenu le plus nombreux de la Métropole, sont à cet égard primordiales.

Trois questions à Monsieur le Maire

Concrètement, l'élaboration du PLUi est à ce jour très largement avancée, notamment au niveau du règlement de chaque zone qui détermine possibilités et contraintes en matière de construction.

Au final, sans entrer dans des précisions techniques très complexes, il y aura extension des possibilités ouvertes aux particuliers en matière de constructions nouvelles ou extension de l'existant.

S'agissant d'opérations d'envergure, qui engageront la commune pour des décennies, des décalages dans le temps seront sans doute inévitables pour permettre la conformité de ces projets au nouveau PLUi qui devrait entrer en vigueur en 2019.

Cela ne peut être que favorable à une meilleure intégration et à une amélioration de ces projets.

Sur le plan de la circulation, après l'instauration généralisée de la zone 30, Bresson est désormais passée en zone de circulation restreinte (ZCR). Cela signifie que, selon leur vignette Crit'Air, certains véhicules d'entreprise et de transport de marchandises, les plus polluants, ne pourront plus circuler. L'impact de cette mesure, qui ne concerne pas le parc automobile à usage courant, devrait être faible pour la commune, y compris au niveau de la zone d'activités. Un système de prêt pour le remplacement des véhicules a été mis en place par la Métropole."

Bresson Infos : " Cette intégration de plus en plus poussée dans la Métropole permettra-t-elle de conserver l'identité de la commune ? "

Michel REBUFFET : " Bresson offre une qualité de vie que beaucoup de communes nous envient, dans la mesure où elle a su préserver sa spécificité d'un village aux dimensions raisonnables et humaines.

En même temps, chacun sait que nous ne pouvons rester un îlot isolé à l'écart de tout changement compte tenu de la demande toujours croissante de l'urbanisation.

C'est notre objectif de maintenir cet équilibre pour les années qui viennent. Nous nous donnons le temps d'intégrer au mieux l'opération de Panetière où l'essentiel du développement de la commune va se concentrer, avec la réalisation d'une première tranche de 50 logements, incluant des aménagements de voiries rue de l'Oratoire. La protection des autres espaces verts et libres disponibles, où certains nous promettaient une coulée de béton, a été renforcée par des règlements protecteurs et contraignants, établis en concertation étroite avec la Métropole.

L'enjeu est certes de taille : il va continuer à concentrer toutes les énergies, la commune ayant déjà largement réalisé aujourd'hui tous les projets structurants et améliorations programmées depuis plusieurs années.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances ! "

## NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Conformément au Code de l'Éducation, le **temps scolaire réparti sur neuf demi-journées reste la règle de droit commun**. La proposition de légère modification des horaires scolaires votée lors du conseil d'école du 08 février dernier a été validée par le conseil départemental de l'éducation nationale le 24 avril 2018.

Par conséquent, à compter du lundi 3 septembre 2018, **les horaires scolaires** seront les suivants :



- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00 ; 13h45 - 15h30
- Mercredi : 8h30 - 11h30

Les horaires des **services périscolaires** seront les suivants :

- Accueil matin : tous les jours : 7h50 - 8h20
- Restaurant scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 12h00 - 13h45
- Accueil mercredi midi : 11h30 - 12h30
- Pause récréative : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 15h30 - 16h00
- Accueil soir 1 / AAA / TAP : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h00 - 17h00
- Accueil soir 2 : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 17h00 - 17h30

Toutes les informations sur ces prestations périscolaires sont détaillées dans le Guide périscolaire distribué à toutes les familles de l'école et également disponible en mairie ou sur le site internet.

**RENTREE DES CLASSES : lundi 3 septembre 2018**

## PERMANENCE AVOCAT



A partir du mercredi 4 juillet 2018, **Maître Léa MENDOZA**, Avocat au Barreau de Grenoble, propose ses services afin d'effectuer des **permanences juridiques en mairie**.

Me MENDOZA a prêté serment en 2016, après avoir effectué ses études à la faculté de droit de Grenoble et obtenu un Master 1 en droit des affaires.

Elle intervient devant toutes les juridictions de France au profit d'une clientèle de particuliers, d'entreprises ou de collectivités, que ce soit dans le cadre d'une consultation juridique ou d'un contentieux judiciaire.

Ses domaines d'interventions sont les suivants :

- Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine
- Droit immobilier et droit de la construction
- Droit commercial et droit des sociétés
- Droit des contrats
- Droit du travail salarié et droit de l'intérim

Elle recevra les habitants de la commune **chaque premier mercredi après-midi du mois, sur rendez-vous** pris auprès du secrétariat de la mairie (04.76.25.26.61).

## FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée au public du **lundi 6 août au vendredi 17 août inclus**. En cas d'urgence, une permanence téléphonique sera maintenue durant cette période.

## EVADE

ECHIROLLES  
VACANCES  
ANIMATION  
DEVELOPPEMENT  
EDUCATIF

**évade**

Depuis 2010, la Municipalité a signé un **partenariat avec l'Association EVADE** à Echirolles afin que les enfants de la commune puissent accéder au centre de loisirs " Robert Buisson " à un **tarif préférentiel**.

Le centre se situe dans le **Parc de la Frange Verte** à Echirolles. Il accueille les enfants de **3 à 12 ans** les mercredis durant les semaines scolaires et les enfants de **4 à 13 ans** durant les vacances.

L'accueil se déroule :

- Les mercredis hors vacances scolaires : avec repas de 11h45 à 18h00 ou sans repas de 13h30 à 18h00.
- Pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, Hiver, Printemps) du lundi au vendredi : à la demi-journée sans repas (matin ou après-midi) ou à la journée de 8h00 à 18h00.
- Pendant les vacances d'été : à la journée de 8h00 à 18h00

Les premières démarches doivent se réaliser à la **mairie de Bresson** en déposant un **dossier**. Une fois le dossier validé, toutes les demandes d'inscriptions sont à réaliser **directement auprès du centre de loisirs**.

Par délibération du 06 juin 2018, afin d'harmoniser les grilles de quotients familiaux avec celles pratiquées pour les activités périscolaires, les tranches de quotient familial et la participation de la commune ont été revus comme suit :

Tranches	Quotient Familial	% de facture prise charge par enfant
A	≤ à 380	55 %
B	de 381 à 500	50 %
C	de 501 à 750	45 %
D	de 751 à 1000	40 %
E	de 1001 à 1250	35 %
F	de 1251 à 1500	25 %
G	de 1501 à 2000	15 %
H	> à 2000	5 %

## PYRAMIDE ALIMENTAIRE

En collaboration avec Vercors Restauration, prestataire fournissant les repas scolaires, les animatrices du restaurant scolaire ont réalisé avec quelques enfants une pyramide alimentaire. Ce projet, mené sur plusieurs semaines, c'est conclu par une inauguration devant l'ensemble des enfants et la remise d'un " permis de bien manger " par Mme CLÉMENT, responsable de Vercors Restauration.

Cette pyramide est présente dans la salle du restaurant scolaire où images et aliments l'illustrent.

Méline, Eloi et Camille, participants à ce projet, ont souhaité s'exprimer :

" *Au début, on a fait plusieurs familles d'aliments : les **féculents**, les **produits sucrés**, les **boissons**, les **matières grasses**, les **produits laitiers**, les **protéines**, les **fruits**, les **légumes**.*

*On a découpé des produits dans des magazines, on a aussi pris de la vraie nourriture. Puis on les a collés ou scotchés par famille sur la pyramide avec les produits récoltés. Une diététicienne est venue nous parler des différentes familles et de leur rôle.*

*Nous remercions la mairie de l'avoir envoyée dans notre école, c'était très intéressant !"*



## COMPOSTEURS GRATUITS

Lors du Conseil Métropolitain du 6 avril 2018, les élus ont voté la mise à disposition gratuite du matériel de compostage de proximité : composteurs, bioseaux et lombricomposteurs.

### Comment se procurer un composteur ou un lombricomposteur ?

Les commandes de matériel de compostage se font en ligne sur "[mesdechets.lametro.fr](http://mesdechets.lametro.fr)".

- Les composteurs sont à retirer sur rendez-vous auprès des centres techniques d'exploitation dans le mois qui suit la commande.
- Les lombricomposteurs sont à retirer à l'issue de l'atelier obligatoire de découverte du lombricompostage auquel l'utilisateur est inscrit.

### Quels types de composteur existe-t-il ?

La Métropole propose des composteurs en plastique et en bois d'une contenance d'environ 400L, 600L et 800L. Les composteurs plastiques sont issus de matières 100% recyclées et sont 100% recyclables. Les composteurs bois sont fabriqués en sapin traité autoclave, sans chrome ni arsenic. Ce traitement protège le bois efficacement sans nuire à l'environnement.



### Comment suivre une formation ?

La Métropole accompagne les usagers avec des ateliers " Compostage et jardinage au naturel " organisés au sein de jardins collectifs ou de particuliers volontaires. Toutes les dates sur "[moinsjeter.fr/agenda](http://moinsjeter.fr/agenda)".

Pour toute demande d'informations complémentaires :

N° gratuit 0 800 500 027 // [www.moinsjeter.fr](http://www.moinsjeter.fr) // Facebook « Jeter moins, trier plus, faire face »

## DÉPÔTS SAUVAGES

Les agents du service technique sont régulièrement interpellés pour évacuer des déchets non recyclables, encombrants ou espaces verts déposés devant les bennes de tri de la commune.

Ce type de dépôt sur la voie publique est interdit et passible de sanctions prévues par le code pénal.

Des déchetteries sont disponibles pour récupérer ce type de détrit. Une collecte d'encombrants à domicile est également organisée par la Métropole une fois par an. La prochaine collecte se déroulera le **vendredi 2 novembre 2018** (inscription par téléphone au 0 800 500 027).

## TRAVAUX RÉSEAUX D'EAUX

Grenoble Alpes Métropole a débuté le 11 juin 2018 les travaux de renforcement du réseau AEP (Alimentation en Eau Potable) et de renforcement des réseaux EU (Eaux Usées) et EP (Eaux Potables) pour une durée d'environ 4 mois. Par conséquent, la circulation sur la Grand Rue, la rue de la Liberté, l'impasse Monpertuis, la rue du Fiaret, la rue de la Source et la rue du Bois sera réglementée, selon les phases suivantes :

**Phase 1** : Fermeture du haut de la Grand Rue, de la rue du Bois à la rue de la Source avec déviation par la rue de la Source et la rue du Bois

**Phase 2** : Fermeture de la Grand Rue, de la rue de la Source à la rue du Fiaret, avec déviation par la rue du Fiaret, la rue de la Source et la rue de l'Église

**Phase 3** : Fermeture de la Grand Rue, de la rue du Fiaret à l'impasse Monpertuis, avec déviation par la rue du Fiaret et la rue de la Liberté

**Phase 4** : Fermeture de l'impasse Monpertuis

**Phase 5** : Fermeture de la rue du Fiaret avec déviation par la Grand Rue et la rue de l'Église

**Phase 6** : Fermeture de la rue de la Source avec déviation par la Grand Rue et la rue du Bois

Les voies seront rendues à la circulation le vendredi soir pour le week-end.

Par mesure de civisme, il est demandé d'utiliser les parkings communaux et non la voie publique pour se garer afin de ne pas gêner la circulation.



### A noter !

Grenoble-Alpes Métropole ayant pour compétence le **désherbage** des voiries sur la commune, elle débutera sa campagne à partir du lundi 9 juillet 2018.

## CLUB DE LA CHATAIGNERAIE - UMAC



Entouré d'enfants et en présence de Monsieur le Maire, le Président de l'UMAC, Monsieur HORVATH, a procédé à la **cérémonie du 8 mai**. Après avoir déposé une gerbe, M. le Maire et le Président de l'UMAC, assistés des élèves, ont successivement lu les messages de l'Union Française des Anciens Combattants et de la secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées.

De nombreux bressonnais, représentants de la gendarmerie, anciens combattants et élus étaient présents pour honorer les combattants morts pour la France, ce qui conforte l'intérêt de mémoire de cette manifestation.

A l'invitation de M. le Maire, les personnes présentes se sont retrouvées à la Maison des Associations autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité et suivi d'un repas organisé par l'UMAC.

Lundi 4 juin 2018, 45 personnes du Club de la Chataigneraie et de l'UMAC ont pris le départ pour un **périple à Nyons**, en Drôme provinciale.

Au programme de la matinée, la visite de deux **moulins à huile** ainsi que d'une **cave** à Mirabel-aux-Baronnies pour y déguster plusieurs vins régionaux.

Après un **déjeuner provençal** au restaurant le Saint Victor, les voyageurs ont pu assister et même participer pour deux d'entre eux, à un **spectacle dansant** de type cabaret, ce qui a ravi toute l'assistance.



## COMITÉ D'ANIMATION

Belle réussite pour la soirée ensoleillée du 1<sup>er</sup> juin " **la Grande Tablée des Bressonnais** ".

Le **tournoi de pétanque** a débuté vers 17 heures dans l'allée des Tilleuls, où 8 équipes tirées au hasard se sont rencontrées dans une ambiance fort agréable.

Elles ont pu s'associer vers 19 heures aux autres Bressonnais qui prenaient l'**apéritif offert par le Comité d'Animation** près du chapiteau joliment décoré.

Le barbecue allumé, nous avons partagé les **spécialités culinaires de chacun**, accompagnées de bons vins facilitant les rencontres, les échanges, les rires entre les habitants, pendant que les enfants couraient et s'amusaient dans le parc.



Un **groupe de 4 danseurs** a ensuite fait valsé nos invités.

Vers 1 heure du matin les organisateurs ont fini le rangement, ravis, avec l'idée de reconduire une telle soirée.

### Programme à venir

**Vendredi 31 août** à 21h00 : Cinéma plein air : "LA LA LAND " de Damien Chazelle - Entrée gratuite

**Dimanche 30 septembre** : Brocante

**Dimanche 14 octobre** : Cross

**Samedi 8 décembre** : Concert de Noël

Nous avons besoin de bénévoles pour la brocante et le cross !

Merci de bien vouloir nous faire savoir par sms au 06.64.31.18.38 si vous pouvez nous aider.

## PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

Le **début de saison** a été **riche en animations** chez les amateurs de pétanque.

Le 17 février, une cinquantaine de sociétaires et leurs proches a pu apprécier le **repas de début de saison** agrémenté d'une animation musicale fort appréciée des danseurs

Le 9 mars, le **concours de belote**, devenu traditionnel, était au programme en soirée. Celles et ceux qui ont préféré le Scrabble se sont également mesurés amicalement.

Le 23 avril, 42 joueurs avaient répondu présents pour le premier **concours " sociétaires "** de la saison.

Plusieurs licenciés du club ont participé avec plus ou moins de succès à diverses compétitions officielles : Championnats départementaux, Challenge inter-clubs.

Le 29 mai, nous avons assuré sur nos terrains l'organisation d'un **concours ouvert à 32 triplètes**. Le concours s'est déroulé selon la formule Concours A & B, sous le contrôle de Jean-Marc CAJON, arbitre départemental. La météo, clémente en début d'après-midi, s'est ensuite dégradée, privant de leur confrontation finale les vainqueurs des demi-finales de chacun des deux concours.

Le 9 juin, avec une quarantaine de participants, le **concours sociétaires** proposé par le club, précédé d'un repas-grillades a rencontré un beau succès grâce à l'appui des volontaires bien rôdés à l'exercice. Une surprise avait été réservée au moment du dessert à un fidèle adhérent, devenu récemment tout jeune nonagénaire : Maurice ARGOUD



Tripl. Vétéran 29 mai 2018



9 juin, Anniversaire et concours

## ATELIER DES 3 A

L'atelier prendra les inscriptions, pour l'année scolaire 2018/2019, le **mercredi 12 septembre 2018** de 9h30 à 17h00. Ce sera un moment de rencontre et de convivialité où vous pourrez poser toutes vos questions.

Notre exposition, dont le vernissage a eu lieu le 8 juin sur le thème " le mur dans tous ses états ", a remporté un vif succès. Madame BOUSQUET a fait un discours élogieux et Mme ZAMPIERI, Présidente de l'association, a présenté l'exposition tout en remerciant les convives. Elle a également présenté un hommage à M. Jean-Pierre CHAVANT, ancien Maire de Bresson, décédé en avril dernier.

Nous vous rappelons que vous pouvez voir notre **exposition** de fin d'année **dans la salle des mariages**, aux heures d'ouverture de la mairie.

Nous vous souhaitons un bon été et à bientôt !

*La présidente Josy ZAMPIERI*

**Contact** : 06.78.70.31.64 - Mail: [josyzampieri@orange.fr](mailto:josyzampieri@orange.fr)



## DÉMOUSTICATION

La commune est partenaire de l'EID Rhône-Alpes qui a pour missions de **lutter contre la prolifération des espèces** de moustiques nuisantes pour l'homme et de gérer les espaces naturels humides. L'EID mène dès le printemps des **actions de prévention et de traitement** auprès des habitants de la commune.

L'EID Rhône-Alpes se déplace chez tous les particulierS qui le souhaitent pour réaliser des actions de prévention et/ou de démoustication. Un formulaire de contact est disponible sur : [www.eid-rhonealpes.com](http://www.eid-rhonealpes.com).

Quelques conseils avant les vacances !

**PROBLEME**



**SOLUTION**



PROTÉGER - COUVRIR - ENTRETENIR - SURVEILLER - JETER - RANGER

## ENTRETIEN DES HAIES

Les plantations de végétaux telles que les arbres, **arbustes et arbrisseaux** doivent respecter quelques règles, notamment les articles 670 à 673 du Code Civil :

- Les plantations dont la hauteur dépasse (ou dépassera) les 2 mètres doivent être plantées à plus de 2 mètres de la limite de propriété,
- Les plantations dont la hauteur ne dépassera pas les 2 mètres doivent être plantées à plus de 0,50 m de la limite de propriété,
- Le propriétaire doit **élaguer régulièrement** ses plantations quand elles débordent sur une propriété voisine ou sur la voie publique (trottoir, rue, chemin communal...). La coupe doit se faire à l'aplomb de la limite de propriété.

Quoiqu'il en soit, les règles de savoir vivre et de respect d'autrui doivent s'appliquer à chacun!

Il est également rappelé que dans l'optique d'améliorer la **qualité esthétique** du village, **les toiles occultantes sont interdites**.

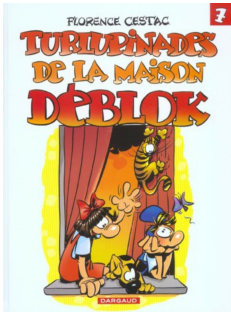
L'article 11, de la zone Ub du PLU, prévoit que les clôtures ne peuvent être constituées que d'une grille ou d'un grillage en treillis et/ou d'une haie vive composée d'essences locales variées. Elles ne doivent pas comporter de soubassement en maçonnerie.



## A LIRE DURANT CET ÉTÉ !

Les vacances d'été approchant à grand pas, voici une sélection de quatre livres à savourer sur la plage ou à lire tranquillement chez soi... De la bande dessinée au roman, voyage, rêverie, émoi, réflexion, tous sont à feuilleter !

" Turlupinades de la Maison Déblok "   
 de Florence CESTAC



Quoi de neuf chez les Déblok ? Le bazar ! Pour fuir les nuisances de l'hypermarché Kangourou qui s'est installé à côté de chez eux, ils ont vendu leur maison et souhaitent en acheter une autre. Ça a l'air simple, ça ne l'est pas... En attendant, ils campent dans les cartons chez la tante Grisemine.

" La vie d'artiste "   
 de Florence CESTAC

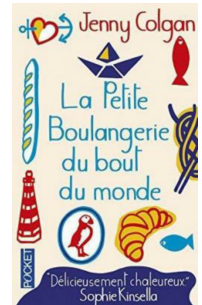
Dès la maternelle, Noémie s'avère être une artiste, au grand désespoir de ses parents. Elle le restera quel que soit le prix à payer. En équilibre parfait entre tendresse et humour, Florence CESTAC raconte comment un petit canard féminin, pas exactement semblable aux autres, réussit quand même son parcours.



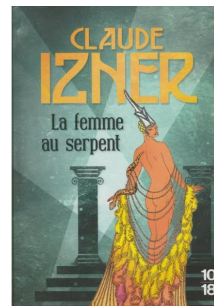
" La petite boulangerie du bout du monde "   
 de Jenny COLGAN

Quand son mariage et sa petite entreprise font naufrage, Polly quitte Plymouth et trouve refuge dans un petit port tranquille d'une île des Cornouailles. Quoi de mieux qu'un village de quelques âmes battu par les vents pour réfléchir et repartir à zéro ?

Seule dans une boutique laissée à l'abandon, Polly se consacre à son plaisir favori : préparer du pain.



" La femme au serpent "   
 de Claude IZNER



Dans le Paris des années folles, un pianiste de jazz s'attire des ennuis en recherchant son père. Cette femme au serpent réussit à évoquer à la fois la peinture de Boticelli, l'atmosphère du Quartier Latin, une affaire de collectionneur de cartes postales et des meurtres en série.

Un petit **rafraîchissement de la bibliothèque** sera réalisé dès le 1<sup>er</sup> juillet dans le cadre des travaux de rénovation de la Maison des Associations.

Durant la période estivale, il sera possible d'**emprunter un nombre de livres illimité**.

## TRAVAUX ET BRICOLAGE

Avec les beaux jours, les **travaux de bricolage** et de **jardinage** reprennent autour des maisons et dans les jardins.

Pour la tranquillité de tous, l'arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997 rappelle que les **appareils bruyants** tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne **sont autorisés** qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Concernant les **chantiers de travaux publics ou privés**, toute personne utilisant des engins et matériels de chantier qui peuvent gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit **interrompre ces travaux entre 20h00 et 7h00** du matin, du lundi au samedi, et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention d'urgence.



## TRANSPORT - SMTC

Après de nombreux échanges entre la commune et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise (SMTC), ainsi qu'après analyse du questionnaire distribué aux Bressonnais, un accord de principe du SMTC a été donné afin de **prolonger la ligne Flexo 68 jusqu'au Bourg d'Eybens**.

De nouveaux horaires ainsi que de nouveaux arrêts seront donc proposés **dès la rentrée de septembre 2018**.

Voici un **échantillon d'horaires** sur une période bleue (semaine hors vacances scolaires).

### Direction EYBENS

		🕒	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒
		LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV
Echirolles	La Rampe	07:00	07:25	08:10	10:00	12:13	13:35	15:28	16:43	17:43
	Commanderie	07:03	07:28	08:13	10:03	12:16	13:38	15:31	16:46	17:46
Bresson	La Maritelle	07:08	07:33	08:18	10:08	12:21	13:43	15:36	16:51	17:51
	Mairie	07:10	07:35	08:20	10:10	12:23	13:45	15:38	16:53	17:53
Eybens	Le Bourg	07:14	07:39	08:24	10:14	12:27	13:49	15:42	16:57	17:57

🕒 Transport sur réservation  
(04.38.70.38.70)

### Direction ECHIROLLES

		🕒	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒
		LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV
Eybens	Le Bourg	07:25	07:56	08:27	11:16	15:01	17:16	18:01
Bresson	Mairie	07:29	08:00	08:31	11:20	15:05	17:20	18:05
	La Maritelle	07:31	08:02	08:33	11:22	15:07	17:22	18:07
Echirolles	Commanderie	07:36	08:07	08:38	11:27	15:12	17:27	18:12
	La Rampe	07:39	08:10	08:41	11:30	15:15	17:30	18:15

## PISCINE EYBENS

La piscine d'Eybens ouvre ses portes **tous les jours du samedi 30 juin au dimanche 26 août 2018 de 10h30 à 19h30**.

Comme chaque année, la commune de Bresson renouvelle son partenariat avec la mairie d'Eybens afin de proposer **aux bressonnais un tarif préférentiel**.

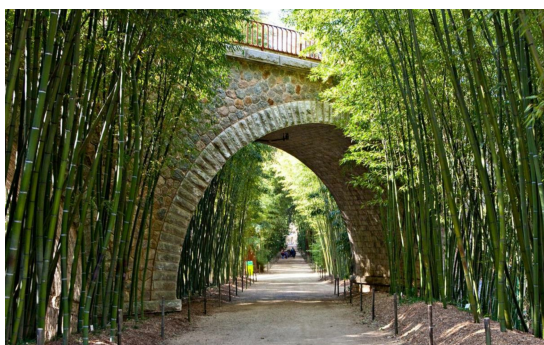


Des **cartes de 20 heures** sont en vente à l'accueil de la mairie de Bresson, sur présentation d'un justificatif de domicile, aux tarifs suivants:

- Enfants (de 5 à 17 ans) : 12 € (*entrée gratuite pour les moins de 5 ans*)
- Adultes : 25 €
- Étudiants ou adultes sans emploi : 20 € (sur présentation d'un justificatif)

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces (prévoir l'appoint).

## VOYAGE DES ANCIENS



Cette année le voyage des anciens, organisé par la mairie, partira en **direction du Gard**.

C'est à bord du **Train à Vapeur des Cévennes**, entre Anduze et Saint-Jean-du-Gard que les voyageurs découvriront 13 km d'admirables paysages de la vallée des Gardons.

Après le déjeuner est prévu une **visite libre de la bambouseraie** où les 35 hectares du domaine comptent une centaine de variétés de bambous, dont certains géants dépassent 25 mètres de haut.

**Date à retenir : mardi 11 septembre 2018**

# DOSSIER : SES DEBORDES

UNE ENTREPRISE FAMILIALE ÉTABLIE À BRESSON DEPUIS PLUS DE 50 ANS.



Après les Jeux Olympiques de Grenoble en 1968 et un surcroît de travail pour les entreprises de la région grenobloise du à l'aménagement des différents sites, hôtels, agrandissement de maison etc..., la société de Monsieur et Madame DEBORDES connaît un déficit d'activité. Afin de réagir à cette perte de vitesse, ces derniers créent en 1969 la Société Electricité Service (SES). Grâce à des relations italiennes, ils trouvent des fournisseurs qui les rendent précurseurs dans le métier de l'automatisme des portails, des barrières levantes et autres mécanismes d'ouverture et de fermetures.

Courant de foires en salons de professionnels (Chambéry, La Roche sur Foron, Grenoble...), ils arrivent, au bout de quelques années, à être connus puis reconnus.

*" J'allais chercher mon fils à l'école et, sur le chemin du retour, nous mettions des documents publicitaires dans les boîtes aux lettres des particuliers. Personne ne savait ce qu'était notre métier, il fallait bien le faire connaître ! "*  
Sérafina DEBORDES.

Ils finissent, à force de persévérance par devenir distributeurs dans toute une moitié de la France, comme spécialistes de ces systèmes innovants.

Mais le souhait de Monsieur et Madame DEBORDES n'est pas de trop s'agrandir :

*" Nous voulions rester une entreprise familiale, à petite échelle. Et encore aujourd'hui nous avons la même vision. "*  
S. DEBORDES.



Même si SES est restée la même, les propositions se sont diversifiées. Il est toujours question, bien sûr, d'automatisme, de portails et portes, mais aussi de surveillance électronique, de contrôle d'accès et d'interphonie, de maintenance et réparation des installations. De deux salariés à la création, la société compte actuellement neuf personnes. Madame DEBORDES en est la Présidente et son fils, Dominique, le Directeur. On trouve encore deux personnes dans le service administratif, Sandra et Julie. Les autres salariés sont les techniciens qui, sur le terrain, font la pose, la maintenance (47% de l'activité de la société) et les réparations.



De la même façon, le territoire d'intervention de SES s'est restreint afin de rester en relation avec les clients. Il s'étend aujourd'hui sur trois départements : l'Isère, la Savoie et la Haute Savoie.

Mais les pièces sont toujours italiennes et Madame DEBORDES toujours à la tête de cette société bressonnaise depuis plus de 50 ans !

Directeur de la publication : Michel REBUFFET  
Comité de rédaction : Emmanuèle AMIELL - Adeline GANNAT  
Mairie de Bresson  
11 Grande Rue  
38320 Bresson  
Tél. : 04 76 25 26 61  
Fax : 04 76 25 35 55  
E-mail : mairie.bresson@wanadoo.fr  
Site : www.village-de-bresson.fr  
Impression : Manufacture d'histoires - Deux ponts  
Tirage : 450 exemplaires en papier recyclé  
Dépôt légal : à parution

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Philomène, Colleen, Lysiane née le 07 avril 2018 de Charline PERRIER et Jared ANDERSON

Lorine, Laurence CARON née le 16 avril 2018 de Amandine GAGNOL et Julien CARON

### MARIAGES

Aurélien THEVENET et Laurent, Xavier, Philippe REBUFFET, le 05 mai 2018

Marine, Axelle, Marie, Geneviève, Elisabeth ROBLIN et Bruno, Marie, Guy GIRAUD, le 19 mai 2018

### DÉCÈS

M. Gérard CLAVEL décédé le 23 mars 2018

M. Jacques, Noël BURINE décédé le 05 mai 2018

M. Gabriel, Pierre, Marie de GAUDEMARIS décédé le 16 juin 2018

Mme Marie-Thérèse SANJUAN décédée le 17 juin 2018

M. Elie Marc FAVARIO décédé le 19 juin 2018

### À NOTER

#### Recensement militaire

Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se présenter en Mairie dans le mois qui suit, afin de se faire recenser en vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).  
Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

## URBANISME

<u>DOSSIER</u>	<u>DEMANDEUR</u>	<u>DESCRIPTIF</u>
PC	M. Marc THIERRY	Construction d'une maison individuelle
DP	M. GRILLOT Jean-Luc	Construction d'une piscine et d'un auvent
DP	M. Nicolas ZANONE	Clôture de la propriété
DP	Mme Florence BARRAL	Travaux sur construction existante : Rénovation de toiture et changement des menuiseries
DP	M. Mounir AROUI	Clôture de la propriété
DP	M. Franck MAGRO	Clôture de la propriété
DP	M. Jean-Marc ALBAREDE	Travaux sur construction existante : ouverture d'une fenêtre
DP	M. Nicolas CHARDON	Travaux sur construction existante : création d'une extension
DP	Commune de BRESSON	Restructuration de la Maison Des Associations
PA	Atelier GRÖLL Lotissements	Lotissement de trois lots

## BRICOMAN

Dans la nuit de vendredi 22 au 23 juin 2018, c'est environ 4000 m<sup>2</sup> du magasin Bricoman, qui sont partis en fumée. Vers 1h30, le service de vidéo protection du magasin a décelé un incendie. Soixante dix sapeurs pompiers, neuf lances à eaux et 27 engins ont été déployés pour maîtriser le feu. Aucun blessé n'est à déplorer, mais une enquête a été ouverte par la brigade de la gendarmerie d'Eybens pour connaître l'origine de cet incendie.

